

PAGE EGLISE

8 octobre 2011

Moitié plein ou moitié vide

Comment faut-il interpréter l'attitude du roi de la parabole de ce dimanche ? On y voit d'abord un personnage puissant et riche, joyeux de célébrer les noces de son fils et désireux de faire partager cette joie au plus grand nombre. Quelle belle fête en perspective !

Mais les choses se gâtent puisque ce roi se met en colère, massacre les meurtriers de ses serviteurs et, lorsque tout semble réglé, va expulser dans les ténèbres le convive qui n'avait pas le vêtement de noces.

Alors, s'agit-il d'un roi magnifique et généreux, ou d'un dictateur sanguinaire et imprévisible ? La liturgie nous donne la réponse dans la première lecture. Isaïe présente le festin messianique que le Seigneur préparera pour tous les peuples, pour la plus grande joie de tous ceux qui espèrent en lui. Le Seigneur Dieu, notre roi, n'est que bonté et amour, ne veut que la vie et le bonheur pour tous.

Mais pourquoi donc le roi de la parabole est-il si violent contre ceux qui ne pensent pas comme lui ? Ne s'agirait-il pas tout simplement de notre manière humaine de concevoir les choses ? Le cœur de l'homme est compliqué et malade ; il ne peut croire que l'on puisse aimer jusqu'au bout, sans attendre le moindre geste en retour. Un peu comme ces gens qui ne s'accordent pas le droit d'être heureux

Le Seigneur Dieu veut pour nous le bonheur! Soyons simples, laissons-nous aimer, acceptons tout simplement son invitation aux noces éternelles!

Chanoine Olivier Roduit

Plus d'un million de francs pour le diocèse de Sion!

Alors que plusieurs églises cantonales suisses voient leur solution financière plus ou moins réglée par le biais d'un impôt ecclésiastique obligatoire, il en est d'autres - principalement en Romandie - qui voient leur situation différer selon les législations et donc rendues plus fragiles. Dans notre diocèse, fort de quelque 225'000 catholiques, la loi régissant les rapports entre les Eglises et l'Etat introduite en 1991 prévoit que les paroisses et le diocèse gèrent leur ménage courant de façon autonome. Contrairement aux 156 paroisses qui voient généralement leur déficit annuel pris en charge par la commune politique, le diocèse de Sion ne peut toutefois équilibrer ses comptes qu'en percevant une ou plusieurs quêtes afin de combler le découvert annoncé.

Cela signifie qu'en regard du budget 2011, totalisant CHF 2,26 millions (dont 69% de charges salariales), le montant qu'il a besoin pour équilibrer ses comptes - hormis le subside de l'Etat espéré à hauteur de 420'000 - équivaut à plus d'un million de francs! Le diocèse de Sion est donc tributaire de l'aide de chacune et de chacun.

Car ne l'oublions pas : les personnes engagées dans les diverses services et actions pastorales oeuvrent au service de toutes les paroisses du diocèse et par conséquent de tout un chacun. Si nous souhaitons que le Diocèse de Sion poursuive au mieux sa mission de conduite, d'évangélisation et de service, soyons solidaires et faisons acte de générosité le 1er novembre prochain.

Stéphane Vergère, directeur administratif

1

Fête de la Dédicace de la Cathédrale

Le dimanche 9 octobre, Mgr Norbert Brunner présidera, à 10h30, la messe solennelle de la Fête de la Dédicace de la Cathédrale de Sion. Nous aurons l'occasion de fêter également ce-jour-là les prêtres jubilaires du diocèse de Sion et les prêtres religieux au service de notre diocèse. Les jubilaires sont les suivants :

60 ans de presbytérat,

P. Bernard Jobin, défenseur du lien, Veyras ;

50 ans de presbytérat,

Jacques Antonin, curé retraité, Erde,

Josef Biner, prêtre retraité, Zermatt,

P. Amandus Brigger, Brigue,

Josef Sarbach, chanoine de la cathédrale, Sion.

La messe sera suivie d'un apéritif dans les jardins de l'évêché. Invitation cordiale à tous.